

Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche de la fin de cette année, je souhaite m'adresser à vous afin de partager un message de gratitude, d'espoir et de confiance en l'avenir.

L'année qui s'achève a été marquée par des défis, mais aussi par de belles réussites pour notre commune. Grâce à l'engagement de chacun – habitants, associations, agents municipaux et élus – nous avons su avancer ensemble, dans un esprit de solidarité et de responsabilité.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire vivre notre commune et renforcer le lien qui nous unit.

En cette période de fêtes, prenons le temps de nous retrouver, de partager des moments précieux avec nos proches et de porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles ou isolées. Ces valeurs de solidarité et de bienveillance sont au cœur de notre identité communale.

Je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, Pascal VABRE

## INVITATION

***Monsieur Pascal VABRE, Maire du TRIADOU  
et le Conseil Municipal,***

***seront heureux de vous présenter leurs meilleurs  
vœux autour du verre de l'amitié***

***Le Samedi 17 Janvier 2026 à 19h00  
à la Salle Polyvalente***

## MUNICIPALES 2026

### Quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

**Liste composée d'un seuil minimum de candidats** (en fonction de la taille de la commune).  
*Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.*

#### PANACHAGE INTERDIT (impossibilité de rayer des noms)

Les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.



#### Alternance stricte femme/homme ou inversement

#### Inscription sur les listes électorales :

> En ligne jusqu'au 4 février 2026

> En mairie ou consulat jusqu'au 6 février 2026

**Êtes-vous  
bien inscrit ?**

Bien inscrit dans la  
commune, pensez à  
vérifier sur le site  
[service-public.fr](http://service-public.fr)

**Absent le jour  
du vote ?**

Une procuration peut être faite en  
ligne via « Ma procuration » avec  
FranceConnect, puis validée au  
commissariat ou à la gendarmerie.



Les électeurs votent pour désigner les  
**CONSEILLERS MUNICIPAUX**.

Lors de la première réunion du conseil  
municipal, ils élisent le maire et ses  
adjoints.





# Recensement de la population 2026

POUR EN SAVOIR PLUS : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

IL AURA LIEU SUR NOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026

## Comment cela se passe?



Il s'agit d'une enquête **OBLIGATOIRE**

À partir du 15 janvier 2026 vous recevrez une notice internet, déposée dans votre boîte aux lettres ou remise en main propre par nos agents recenseurs : Gilles MOREAU & Alyssia MONTSERRAT



1 Vos codes personnels

Code d'accès :

Mot de passe :

2 Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

IRIS, lot ou district

Rang A         Rang L

Cette notice contient vos **codes de connexion**. Suivez simplement les instructions indiquées sur cette notice pour vous recenser en ligne.

Se recenser en ligne est **plus simple et plus rapide pour vous**, et également **plus économique pour la commune**.

REPUBLIC FRANÇAISE

Insee

Recensement de la population 2026

Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement. Vous pouvez dès à présent répondre sur Internet.

Notice Internet

1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr> ou sur l'application mobile de l'Insee.

2 Une fois sur Internet, il suffit de remplir le questionnaire.

3 Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez répondre par courrier ou par téléphone.

4 Pour savoir les identifiants de votre logement, rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

5 Pour recevoir, rendez-vous à la mairie de votre commune.

Reponse souhaitée avant le \_\_\_\_\_

Vous ne pouvez pas répondre par Internet. Des questionnaires papier peuvent vous être remis par votre agent recenseur.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.



## À quoi ça sert?

- Savoir combien de personnes vivent en France
- Établir la population officielle de chaque commune
- Comprendre l'évolution démographique de notre territoire
- Établir des statistiques sur les logements et la population (âge, profession...)

## Et les résultats?

- Déterminent la participation de l'État au budget de notre commune
- Identifient les besoins présents et futurs (écoles, transports, commerces, logements...)
- Définissent le nombre d'élus au Conseil Municipal et le mode de scrutin



## Un problème?



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires sous forme papier vous seront remis par les agents recenseurs à votre demande.

Dans tous les cas, si vous n'avez reçu aucun document le Lundi 19 Janvier 2026, contactez la mairie au 04 67 55 35 25 ou à [secretariat@letriadou.fr](mailto:secretariat@letriadou.fr)

POUR FACILITER LE TRAVAIL DE NOS AGENTS RECENSEURS, NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE RÉPONDRE **RAPIDEMENT À CETTE ENQUÊTE EN PRIVILÉGIANT LA RÉPONSE SUR INTERNET**. VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE. LE RECENSEMENT EST UN DEVOIR CIVIQUE SIMPLE ET UTILE À TOUS.



## **SENS INTERDIT ET EXCÈS DE VITESSE DANS LA GRAND'RUE : UN DANGER QUOTIDIEN AU COEUR DU VILLAGE !**

Depuis plusieurs mois, la municipalité alerte régulièrement sur une situation de plus en plus préoccupante dans la **Grand'Rue**, en plein cœur de notre village. Malgré la **signalisation en place** et les nombreux rappels, **certains automobilistes continuent de circuler à contresens**, mettant gravement en danger la sécurité des autres usagers.

Et ce n'est pas tout : **la vitesse réglementaire, déjà adaptée à un environnement villageois, n'est que rarement respectée**. Certains roulent bien au-delà de la limite autorisée, notamment en heures creuses, pensant gagner du temps. Ce comportement irresponsable, combiné au non-respect du sens de circulation, crée un **cocktail extrêmement dangereux**.

### **DES USAGERS VULNÉRABLES : DES ENFANTS, DES PIÉTONS, DES CYCLISTES !**

La Grand'Rue est **très fréquentée par les enfants du village**, qui s'y déplacent à pied ou à vélo, pour rejoindre des amis, ou simplement circuler dans leur environnement quotidien. Les piétons marchent également souvent sur la chaussée alors que des trottoirs sont mis à disposition !

Quand un véhicule arrive à **contresens et à vive allure**, c'est l'**accident évité de justesse**, parfois de quelques centimètres. Combien de temps cela durera-t-il avant qu'un drame ne se produise ?

### **UN APPEL AU CIVISME DE TOUS**

Nous en appelons une nouvelle fois à la **responsabilité de chacun** :

- **Respectez le sens interdit** : il ne s'agit pas d'une option, mais d'une obligation légale et morale.
- **Roulez à vitesse réduite** dans tout le village. Ce ne sont pas que des chiffres, mais des règles faites pour **protéger la vie**.
- **Parents : parlez à vos enfants**. Expliquez-leur qu'il faut toujours rester vigilant, même dans des rues qu'ils pensent connaître par cœur et qu'ils respectent le sens de circulation lorsqu'ils sont à vélo car **beaucoup prennent la Grand'Rue en sens interdit et plusieurs accidents ont déjà été évités de justesse !**
- **Cyclistes et piétons : redoublez de prudence**, notamment aux heures d'arrivée des bus scolaires ou en soirée.

Nous demandons à tous les habitants, visiteurs, parents et conducteurs de **relayer ce message**, de faire preuve de **bon sens** et de **respect des règles de circulation**.

Parce que **la sécurité est l'affaire de tous**, et que nous ne voulons pas attendre qu'un accident grave vienne nous le rappeler.

**Merci de votre attention, de votre responsabilité, et de votre solidarité** - La Municipalité



### **TELEPHONIE, BOX, SÉCURITÉ : LA FIN DU CUIVRE TOUCHE TOUTES LES GÉNÉRATIONS**

**Le réseau cuivre va disparaître dès 2026-2027**, entraînant la fin des lignes téléphoniques fixes traditionnelles. Les personnes âgées doivent faire leur demande rapidement pour continuer à utiliser leur téléphone à la maison.

Mais cela concerne aussi les générations plus jeunes : interphones, alarmes, téléassistance, box internet... tout ce qui passe par le cuivre sera impacté. **Agissez maintenant** avant la coupure définitive !

L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant : **la fibre optique**.

Quel que soit votre opérateur, nous vous conseillons de vous rapprocher **dès à présent de votre opérateur** pour vous **raccorder à la fibre** !

### **PISCINE DU GRAND PIC ST LOUP : UN SERVICE PUBLIC À NOUVEAU DISPONIBLE !**

Après plusieurs mois de fermeture pour travaux techniques indispensables, la piscine intercommunale du Grand Pic Saint-Loup a réouvert ses portes au grand public le **lundi 1er décembre 2025**.

Les élèves du territoire retrouveront quant à eux le cycle « savoir nager » à partir du **lundi 5 janvier 2026**.

Pour célébrer cette réouverture, le mois de décembre sera festif et plein de surprises ! Le délégataire Vert Marine proposera tout au long du mois de décembre des **offres exclusives** et des **animations spéciales**.

# **FORMATION ET INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS** **ADULTES ET ENFANTS : UN SUCCÈS POUR LE COMITÉ DES FÊTES !**

Les 20 et 21 Septembre 2025, le Comité des Fêtes Triadou Animations a organisé à la Clastre une formation de premiers secours en partenariat avec l'association "Sauve qui Veut" (déjà présente lors de la fête votive pour la prévention). Un événement qui a rencontré un franc succès auprès des habitants de la commune. L'initiative, ouverte aussi bien aux adultes (la journée du samedi) qu'aux enfants (la matinée du dimanche), avait pour objectif de sensibiliser et de former les participants aux gestes qui sauvent, afin d'améliorer la sécurité au quotidien et renforcer l'esprit de solidarité au sein de la communauté.



## **Une Formation Complète et Accessible**



Lors de cette journée, les participants ont eu l'occasion d'apprendre les bases des premiers secours grâce à des formateurs qualifiés. Pour les adultes, les sujets abordés incluaient la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), les gestes à adopter face à une perte de connaissance, ainsi que la gestion des brûlures et des fractures. Les formateurs ont également mis l'accent sur l'importance de la gestion du stress en situation d'urgence.

## **Des Ateliers Spécifiques pour les Enfants**

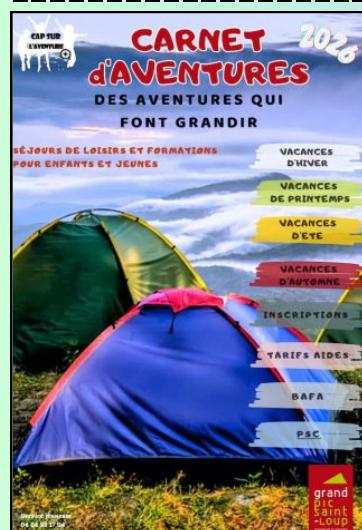
Afin de rendre la formation accessible au plus grand nombre, une version adaptée aux enfants a également été proposée. Les jeunes participants ont été sensibilisés aux gestes simples à adopter en cas de problème, comme alerter les secours, réagir face à une personne blessée, ou encore identifier les dangers dans leur environnement. Grâce à des jeux et des mises en situation, les enfants ont appris à reconnaître les signes de détresse et à comprendre l'importance de rester calme. "Les enfants étaient super motivés et ont posé des questions très pertinentes. C'était agréable de les voir si impliqués !" a souligné Steeve, un des intervenants de la journée. Tous les enfants sont repartis avec un diplôme !



Les formateurs, tous certifiés en premiers secours, ont su rendre cette journée à la fois instructive et conviviale. Avec des démonstrations pratiques et des exercices interactifs, les participants ont pu acquérir des compétences précieuses, dans une ambiance détendue et propice à l'apprentissage.



Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les participants pour leur enthousiasme et leur sérieux lors de cette formation, ainsi que les formateurs pour leur professionnalisme et leur engagement. Grâce à eux, ce week-end a été un véritable succès, et chacun repart avec des connaissances précieuses pour réagir face à une urgence.



## **CARNET D'AVENTURES :** **DES AVENTURES QUI FONT GRANDIR**



Découvrez dès maintenant toutes les offres de séjours et de formations pour les jeunes du Grand Pic Saint-Loup dans le catalogue Carnet d'Aventure 2026. C'est bien plus qu'un programme, c'est une ressource complète. Vous y trouverez des informations détaillées sur les séjours et formations prévus pour l'année à venir, avec des informations pratiques telles que les tarifs, les dates, ainsi que les aides financières disponibles. Cette version numérique du carnet est régulièrement mise à jour. **Attention, ne l'imprimez pas !**



Service Jeunesse 04 67 55 17 04 - [capsurlaventure@ccgpl.fr](mailto:capsurlaventure@ccgpl.fr)

Facebook : GenerationCap - Instagram : [cap\\_sur\\_laventure\\_ccgpl/](https://www.instagram.com/cap_sur_laventure_ccgpl/)

# JACKY AZEMA :

## RETOUR SUR L'HOMMAGE À LA CLASTRE LE 12 SEPTEMBRE DERNIER

“Du 12 au 17 septembre 2025, les murs chargés d’histoire de **l’ancien Prieuré de La Clastre**, au **Triadou**, ont résonné d’une énergie singulière : celle d’un hommage vibrant à **Jacky Azema**, homme passionné dont l’amour profond pour la musique – et pour le jazz en particulier – a tissé des liens indélébiles entre les êtres.

Hommage à Jacky Azema n’est pas une simple exposition. C’est un **geste artistique et humain**, une respiration née du souvenir et de la gratitude. Conçue par Les associations La Clastre et TANGLAW, cette rencontre entre art et mémoire célèbre la générosité d’un homme qui aimait partager sa musique autant que la vivre.

L’exposition proposait un parcours sensible entre **œuvres textiles poétiques** – réalisées à partir de **cravates en soie, foulards, lin et tissus mal imprimés** soigneusement récupérés et transformés – et **installations en bambou**, véritables espaces de contemplation où la matière devient souffle, rythme et vibration. Chaque création portait en elle une part de transformation, d’improvisation et de mémoire, à l’image du jazz que Jacky chérissait tant.

Le **soir du vernissage, le 12 septembre**, l’hommage s’est prolongé dans un moment d’émotion et de partage. Un **concert vibrant** a réuni sur scène les amis musiciens de Jacky, venus du **Jazz Club de Montpellier**, ainsi que des membres de **Fanfare** et du groupe **Mamamita Bonbons**. La musique a rempli l’espace d’une chaleur vivante, rappelant la passion qui animait Jacky.

Ce fut aussi un temps de recueillement et de souvenir : **amis et proches** ont pris la parole pour livrer de touchants témoignages, évoquant sa générosité, son humour et l’empreinte qu’il a laissée dans leurs vies.

Plus qu’un projet associatif, Hommage à Jacky Azema a été une **aventure collective**. L’exposition a réuni les **associations de Le Triadou**, les habitants du village et des alentours, ainsi que de nombreux **amis artistes**, tous unis par le désir de faire vivre la mémoire de Jacky à travers l’art, la musique et la convivialité.

« *Cette exposition est un acte de reconnaissance* », confie Liwanag Sales Fromont, présidente de Tanglaw

« *Jacky nous a transmis plus que de la musique : un art de vivre, une joie d’être ensemble. À travers ces matières réinventées, ces installations et cette œuvre collective, j’ai voulu prolonger son geste de partage et faire résonner son esprit dans chaque espace, chaque regard, chaque silence.* »

Au-delà des œuvres et des murs, Hommage à Jacky Azema est une invitation à se **souvenir, à partager et à célébrer**. C’est une conversation sensible entre musique et matière, entre passé et présent, entre la passion d’un homme et l’élan créatif d’une communauté tout entière – un chant à plusieurs voix, tissé de mémoire, de beauté et de gratitude.”



L’ASSOCIATION “LA CLASTRE”



# ÉTAT CIVIL 2025

Publication avec l'accord des familles

## MARIAGES



**VACHER Camille & URVOY Pierre-Yves**

le 30 Mai 2025

**MILLIERE Mélyssa & BILLETTE Hadrien**

le 07 Juin 2025

**NEGRIER Karine & PAÏNO Sébastien**

le 21 Juin 2025

**WELCOMME Sonia & PINSON Paul-Elie**

le 07 Août 2025

**PEUTHERT Emilie & OLIVE Nicolas**

le 23 Août 2025

**MOLINA Caroline & SORIANO Pierre-Antoine**

le 18 Octobre 2025

Nous leurs adressons toutes nos félicitations  
et tous nos vœux de bonheur !

## DÉCÈS

**JOURDAN Gaëtan**

le 19 Mai 2025

Nous adressons toutes nos condoléances  
à la familles et aux proches

## PACS

**SAHUQUET Estelle & MARTY Alexandre**

le 04 Avril 2025

**VIGNON Emma & COUTON Jules**

le 07 Juillet 2025

**DOEBLE Elise & SPADATTO Florian**

le 1<sup>er</sup> Août 2025

Nous leurs adressons toutes nos félicitations  
et tous nos vœux de bonheur !

## NAISSANCES

**ESTEVE Nina née le 7 Avril 2025**

de SANNINO Cindy & ESTEVE Jean-François

**GASTAUD Elliott né le 29 Mai 2025**

de GASTAUD Caroline & GASTAUD Adrien

**DE BLOCK Loïc né le 25 Juillet 2025**

de FAUCHON Allison & DE BLOCK Aurélien

**DEBRAY Mahé né le 18 Août 2025**

de VINCENT Marion & DEBRAY Maxime

**LEMEE Anastasia née le 26 Septembre 2025**

de OLLIVIER Cynthia & LEMEE Anthony

Bienvenue aux bébés et tous nos vœux de bonheur aux familles !



## PAS DE DISTRIBUTEUR À PAIN SANS BOULANGER : LE PROJET REPOUSSÉ

Nous souhaitons vous informer que, contrairement à ce qui avait été envisagé, la mise en service du distributeur à pain ne pourra finalement pas avoir lieu... tout de suite.

En effet, après échanges avec la boulangerie initialement prévue, il apparaît que celle-ci, actuellement seule en charge de la production, ne peut assumer cette charge supplémentaire. Le boulanger travaille déjà à plein régime pour répondre aux besoins actuels de sa boulangerie, et il ne peut assumer une charge supplémentaire.

Nous comprenons que cette décision puisse décevoir certains d'entre vous, et nous tenions à vous assurer que nous restons attentifs à vos besoins.

La mairie recherche actuellement activement un boulanger qui serait intéressé par la reprise de ce service.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.



## NOËL APPROCHE :



## LES DÉCHETTERIES ET TOURNÉES DE COLLECTE ADAPTENT LEURS HORAIRES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, et en raison des jours fériés, des modifications sont à prévoir concernant les collectes et les horaires des déchetteries. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

**✗ Aucune collecte les jours suivants :**  
**Jeudi 25 décembre & Jeudi 1er janvier 2026**

**⌚ Report des collectes du jeudi :**  
**Toutes les collectes habituellement effectuées le jeudi seront exceptionnellement reportées aux :**  
**Vendredi 26 décembre & Vendredi 2 janvier 2026**

Nous vous invitons à tenir compte de ces changements et à déposer vos bacs en conséquence.

**À noter :** Les déchetteries du territoire **fermeront à 16 h les mercredis 24 et 31 décembre 2025**. De plus, les déchetteries seront exceptionnellement **fermées les 25 décembre 2025 et 1er janvier 2026**.



## Retour en images sur les festivités automnales

### Le 28 Septembre - Le Vide Grenier (80 exposants !)



### Le 11 Octobre - Le Loto (Vous étiez 130 personnes ! C'était complet !)



### Le 18 Octobre - Les Foulées du Pic (Plus de 600 coureurs !)



Crédit Photos : Sébastien Roupillard

### Le 30 Novembre - Le nouveau marché de Noël (Près de 60 exposants et beaucoup de visiteurs !!!)



### Le 14 Décembre - Le Noël des enfants (une trentaine d'enfants !)



Les organisateurs de ces événements remercient chaleureusement tous les bénévoles sans qui tout cela ne pourrait exister !



## MAIRIE

38 Grand'rue  
34270 LE TRIADOU  
Téléphone: 04 67 55 25 80

Mail: mairie@letriadou.fr  
Site internet : [www.letriadou.fr](http://www.letriadou.fr)

### Heures d'ouvertures :

Lundi : 8h30 - 12h30  
Mardi : 9h00 - 13h00 / 16h00 - 18h30  
Mercredi : 8h30 - 13h00  
Jeudi : Fermé  
Vendredi : 8h30 - 12h30

**Fermeture exceptionnelle les vendredis 26 décembre 2025 et 02 janvier 2026.**

## DÉCHETTERIES

Z.A. des Avants  
SAINT MATHIEU DE TREVIEERS  
Téléphone: 04 67 55 33 12

### Heures d'ouvertures :

Lundi - Mardi - Jeudi : FERMÉ  
Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Dimanche : 9h00 - 12h00

Z.A. du Patus  
SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES

### Heures d'ouvertures :

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Dimanche : 9h00 - 12h00



## OLD : UNE OBLIGATION LÉGALE POUR PROTÉGER VOTRE HABITATION

Notre territoire est particulièrement exposé aux risques de sécheresse et donc d'incendie. Le débroussaillement est une obligation légale (article L131-10 du Code Forestier) et est nécessaire afin de garantir la sécurité des personnes et des biens. Notre commune est concernée par l'application de cette réglementation. Les propriétaires doivent satisfaire à cette obligation avant le début de l'été 2026. Les OLD imposent de débroussailler avant l'été tous les terrains situés à moins de 200 m d'une zone boisée. Le maire et le préfet contrôlent le respect des OLD. Le propriétaire est responsable, même si la zone à traiter déborde chez un voisin. En cas de non-respect, les sanctions peuvent atteindre 1 500 € et 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé.

[www.hérault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-forêt/Forêt/Prévention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillement](http://www.hérault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-forêt/Forêt/Prévention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillement)



## AGENDA\*

17 Janvier : Vœux du Maire - 19h00 - Salle Polyvalente

15 Janvier : Début du recensement - Tout le village (jusqu'au 14 Février 2026)

15 Mars : 1er tour des élections - Salle Polyvalente

22 Mars : 2ème tour des élections - Salle Polyvalente

11 Avril : Printemps du Vin - 6ème édition - 18h00 - Parc de la Plaine

8 Mai : Cérémonie de commémoration - 11h30

8 Mai : Échanges de plants - 12h00 - Jardins communaux

23 Mai : Fougassets - 9h00 - Dans tout le village

05 & 06 Juin : Festival de Jazz - Parc de la Plaine

12 & 13 Juin : Fête votive - Parc de la Plaine

20 Juin : Fête de la St Jean - 19h00 - Parc de la Plaine

\*Sous réserve de validation des dates

## NUMÉROS UTILES

Sapeurs-Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Drogue, alcool, tabac, info service : 0800 231 313

SIDA Info service : 0800 840 800

CHU de Montpellier : 04 67 33 67 33

Gendarmerie de St Mathieu : 04 67 55 20 02

CCGPSL : 04 67 55 17 00

CESML (Électricité) : 04 67 66 67 66

Eau du Pic : 04 99 614 600

Urgence sécurité Gaz : 0880 47 33 33

Collecte des déchets CCGPSL: 04 67 55 33 12

Ecole maternelle des Matelles : 04 67 84 01 87

Ecole élémentaire des Matelles : 04 67 84 20 44

Garderie ALSH La Tribu des Matelles : 06 34 05 39 62

Piscine St-Mathieu-de-Tréviers : 04 67 02 06 89

Préfecture de Montpellier : 04 67 61 61 61

Sous-préfecture de Lodève : 04 67 88 34 00

Mission locale Garrigue et Cévennes : 04 67 55 17 80

Hérault Transport : 04 34 88 89 99

France Services : 04 67 55 87 26

Clinique Vet'Urgences : 04 67 45 46 84

## DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

SANS RENDEZ-VOUS, SANS INVITATION  
Pour les femmes de 50 à 74 ans de

### LE TRIADOU

Le Mammobile sera à

### ST MATHIEU Pk Intermarché

**Vendredi 9 Janvier**  
de 9h00 à 17h45 sans interruption



CAISSE D'ÉPARGNE  
Languedoc-Roussillon

[www.mammobile.com](http://www.mammobile.com)  
04.67.61.15.05.



## NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



Site internet : [www.letriadou.fr](http://www.letriadou.fr)



IntraMuros : [intramuros.org/letriadou](http://intramuros.org/letriadou)

Mentions légales

Directeur de la publication et rédaction : Le Maire

Ne pas jeter sur la voie publique